# Ville de Riorges

# Délibération du conseil municipal du 10 avril 2014 1.7

## ADMINISTRATION GENERALE

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SECURITE

ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE (CISPD)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT

DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

**"**Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) est une instance de concertation sur les priorités de lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance. Il réunit les communes de Roanne, Riorges, Mably, Le Coteau, Villerest et Perreux.

Le CISPD est composé d'une assemblée plénière divisée en trois collèges :

* + - le collège des élus, pour lequel la commune désigne un délégué titulaire et un délégué suppléant ;
    - le collège des représentants de l'Etat ;
    - le collège des professionnels et associatifs.**"**

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir désigner un représentant titulaire, ainsi que son suppléant, au sein du CISPD.

Sont candidats : Martine SCHMÜCK (titulaire), Michelle BOUCHET (suppléante), Gérard ROY (titulaire ou suppléant).

Avec 26 voix pour et 7 voix contre, sont désignées :

#### Titulaire

- **Martine SCHMÜCK**

#### Suppléante

- **Michelle BOUCHET**